

SÉANCE DU 11 AVRIL 2017

L'an deux mille dix-sept, le mardi 11 avril à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Robert MABILLOTTE, Jean-Claude BAGUET, Loïc TAPISSIER, Frédéric LANGLOIS, Patrick DELANDE, Jean-François GOMEZ, Philippe PICQUE.
Mmes Sophie FOUCAULT, Annick DUPONT, Isabelle DESHAYES, Pascaline HAMONIER.

Absentes Excusées : Mme Sophie CHAUMEIL donne pouvoir à Mme Pascaline HAMONIER.
Mme Isabelle POSTEL.

Mme Sophie FOUCAULT est nommée secrétaire de séance.

Observation sur le précédent compte rendu :

-Monsieur MABILLOTE souhaite faire modifier la rédaction de 3 points ; ainsi ; la rédaction nouvelle proposée est :

-Des travaux ont été réalisés à la chapelle du cimetière par les agents communaux. La peinture de la chapelle pourrait être refaite par Monsieur Patrick LAURENT. Une demande lui sera faite dans ce sens.

-L'entretien de la salle de la Mairie, de la façade de la Mairie, du secrétariat et des peintures extérieures de la cour est souhaité.

-Serait-il possible de signer une convention avec la Résid'Oise pour l'entretien des espaces verts avec une rémunération ? La commune de Formerie dispose d'une convention.

Monsieur GOMEZ fait remarquer qu'il avait indiqué qu'il sera absent le 7 mai 2017 pour tenir la permanence du bureau de vote et il est remplacé par Mr BAGUET. Donc une personne extérieure du Conseil Municipal sera sollicitée pour tenir le créneau horaire concerné.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – M14

Mr le Maire présente le compte administratif pour l'année 2016. Mr GOMEZ, doyen d'âge propose au Conseil Municipal de procéder au vote du compte administratif 2016 du budget M14.

Plusieurs observations sont réalisées :

-L'excédent de clôture est élevé ; des investissements auraient donc pu être faits sur l'année 2016.

-Les membres du Conseil demandent qu'un débat d'orientation budgétaire simplifié soit réalisé l'an prochain.

-Mme. Isabelle DESHAYES souhaiterait être informée des nouvelles dotations non inscrites au budget en cours d'année.

Le Conseil Municipal adopte le compte administratif 2016, Budget M14, par 10 voix Pour et 2 voix Contre. Mr DUMARS, Maire ne participe pas au vote.

Le résultat est le suivant :

Section de Fonctionnement

DEPENSES :	- 706 823.05€
RECETTES :	+ 854 216.18€

Soit un excédent de fonctionnement de :	+ 147 393.13€
REPORT DU RESULTAT 2015 :	+ 283 570.39€

TOTAL FONCTIONNEMENT :	+430 963.52€
-------------------------------	---------------------

Section d'Investissement

DEPENSES :	- 122 453.63 €
RECETTES :	+ 259 609.50€

Soit un déficit d'investissement de :	+ 137 155.87€
REPORT DU RESULTAT 2015 :	- 186 983.47€
TOTAL INVESTISSEMENT :	- 49 827.60€

EN RESUME AU 31/12/2016 LA COMMUNE A UN EXCEDENT DE CLOTURE : + 381 135.92€

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 –M 49 - ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente le compte administratif pour l'année 2016. Mr GOMEZ, doyen d'âge, propose au Conseil Municipal de procéder au vote du compte administratif 2016 du budget M49.

Le Conseil Municipal adopte par 11 voix pour et 1 contre, le compte administratif 2016, Budget M49 – Assainissement

Le résultat est le suivant :

Section de Fonctionnement

DEPENSES :	- 24 582.48€
RECETTES :	+ 80 113.49€

Soit un excédent de fonctionnement de :	+ 55 531.01€
REPORT DU RESULTAT 2015 :	+ 274 039.51€
TOTAL FONCTIONNEMENT :	+ 329 570.52€

Section d'Investissement

DEPENSES :	- 27 432.53€
RECETTES :	+ 16 129.42€

Soit un déficit d'investissement de :	- 11 303.11€
REPORT DU RESULTAT 2014 :	+ 118 763.49€
TOTAL INVESTISSEMENT :	+ 107 460.38€

EN RESUME AU 31/12/2016 LA COMMUNE A UN EXCEDENT DE CLOTURE : + 437 030.90€

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – LOTISSEMENT 3^{ème} Tranche

Mr le Maire présente le compte administratif pour l'année 2016. Mr GOMEZ, doyen d'âge, propose au Conseil Municipal de procéder au vote du compte administratif 2016 du budget Lotissement 3^{ème} Tranche.

Observations :

- Il reste actuellement 6 terrains à vendre au prix de 73€ le m².
- Monsieur le Maire pose la question de savoir s'il ne faudrait pas baisser le prix. Le Conseil Municipal maintient le prix actuel.
- Ces terrains devront être mis sur le site « Le bon coin » et aussi en agences, et la commission d'agence sera à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal adopte par 10 voix Pour et 2 abstentions, le compte administratif 2016, Budget Annexe – Lotissement 3^{ème} Tranche

Le résultat est le suivant :

Section de Fonctionnement

Dépenses :	- 0 €	
Recettes :	+ 0 €	

Soit un excédent d'exploitation de :	+0 €	
Report du résultat :	+ 802 457.65 €	
Soit un excédent d'exploitation de :		+ 802 457.65 €

Section d'Investissement

Dépenses :	- 0 €	
Recettes :	+ 0 €	

Soit un déficit d'investissement de :	- 0 €	
Report du résultat :	- 1 004 814.32€	
Soit un déficit d'investissement de :		- 1 004 814.32€

EN RESUME AU 31/12/2016 LA COMMUNE A UN DEFICIT DE CLOTURE : - 202 356.67€

COMPTE DE GESTION 2016 – M14 –M 49 et LOTISSEMENT 3ème Tranche

Mr le Maire informe que les comptes de gestion 2016 du Trésorier sont identiques aux comptes administratifs de la commune.

Concernant le Compte de Gestion 2016 M14, le Conseil Municipal adopte par 11 voix Pour et 2 abstentions.

Puis pour le Compte de Gestion 2016 M49, le Conseil Municipal adopte par 12 voix Pour et 1 abstention.

Enfin pour le Compte de Gestion 2016 Lotissement 3^{ème} Tranche, le Conseil Municipal adopte 11 voix Pour et 2 abstentions.

VOTE DES BUDGETS COMMUNAUX 2017

BUDGET M 14

Mr le Maire présente le budget primitif M 14 pour l'année 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- section Fonctionnement	1 056 345€
- section Investissement	562 501€

Après débat, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 par : 11 voix Pour et 2 voix Contre.

BUDGET M49 / ASSAINISSEMENT

Mr le Maire présente le budget primitif M 49 assainissement pour l'année 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- section Fonctionnement	370 963€
- section Investissement	350 591€

Après débat, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 – M 49 par 12 voix Pour et 1 voix Contre.

BUDGET LOTISSEMENT

Mr le Maire présente le budget primitif Lotissement pour l'année 2017, qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :

- section Fonctionnement	1 092 609€
--------------------------	------------

Après débat, le Conseil Municipal adopte le budget primitif 2017 Lotissement par voix 11 Pour et 2 voix Contre.

VOTE DES TAUX COMMUNAUX 2017

Après présentation, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de maintenir le taux communal des quatre taxes directes locales de la manière suivante :

Taxe d'Habitation :	15.25 %
Taxe foncière (bâti) :	20.54 %
Taxe Foncière (non bâti) :	27.63 %
Cotisation Foncière des Entreprises :	11 .93%

Ce qui donne un produit fiscal de 284 007€.

Le taux communal n'a pas augmenté depuis plusieurs années.

VOTE DES SUBVENTIONS 2017

Après présentation des subventions aux différentes associations, le conseil municipal décide par 13 voix d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2017 :

LES ECHIQUIERS SONGEONS /ESCAMES	250.00 €
SONGEONS SPORT NATURE	500.00 €
EMION	750.00 €
EMION CONCERT EXCEPTIONNEL	500.00 €
CLUB DE GYM VOLONTAIRE	75.00 €
LES BOUTS D CHOU	200.00 €
CTE OISE LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00 €
LA CONNAISSANCE DES CALVAIRES	20.00 €
APEI BEAUVAIS ET SA REGION	120.00 €
REVES DE GOSSES	200.00 €
LE THERAIN DES ARTS	200.00 €
CINE RURAL 60	300.00 €
CLUB SOLEIL D AUTONME	450.00 €
FOYER SOCIO EDUCATIF / COLLEGE	100.00 €
ASSO SPORTIVE / COLLEGE	100.00 €
COMITE DES FETES / TICKETS	350.00 €
COMITE DES FETES	6 000.00 €
ASSOCIATION DE PECHE	100.00 €
FOYER RURAL	2 000.00 €
UMRAC	150.00 €
SPORTING CLUB SONGEONS	3 000.00 €
ASSOCIATION FAMILIALE	1 500.00 €
COURSE DES ROSES	800.00 €
INSTANCE LOCALE DE GERONTOLOGIE	500.00 €
WEEK END A LA CAMPAGNE	200.00 €
SECOURS CATHOLIQUE	200.00 €
LA CLIQUE SONGEONAISE	300.00 €
MISS CANTON GRANDVILLIERS	300.00 €
A.L.A.C.O.N. (Assoc Libre d'Activité Culturelle Ou Non)	300.00 €

TOTAL

19 565.00 €

Pour le versement de la subvention, chaque association devra présenter un compte de résultat de l'année précédente et un budget prévisionnel de l'année 2017. A la demande du trésorier payeur un relevé d'identité bancaire est demandé à chaque association pour effectuer le versement.

AFFECTATION DU RESULTAT AU BUDGET PRIMITIF 2017

Vu le Compte Administratif 2016, le Conseil Municipal décide par 12 voix Pour et une voix Contre, d'affecter la somme de **218 141.60€** de l'excédent de fonctionnement au compte de réserves 1068 de la section d'Investissement, crédits inscrits au Budget Primitif 2017-M14.

DELIBERATION POUR LA CREATION D'UN BUDGET ANNEXE 2017 STATION SERVICE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que pour faire fonctionner la station-service qui est un service public à caractère industriel et commercial, il est nécessaire de créer un budget annexe doté de la seule autonomie financière, ainsi que le prévoit l'article L221-4 du CGCT.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à 12 voix POUR et 1 abstention : - de créer un budget annexe libellé « station-service communale », Nomenclature M4, Assujetti à TVA audit budget annexe.

DEVIS AUVENT DE LA STATION SERVICE

Monsieur DUMARS présente deux devis concernant la construction d'un auvent bois :

-La S.A.R.L. Charpentes du Pays de Bray pour 13 995.60 € HT soit 16 794.72 € TTC

-La société CASTRES Equipement pour 14 999.24 € HT soit 17 999.09 € TTC y compris la fourniture et la pose de gouttière en zinc et de descente de gouttières. L'éclairage LED est proposé pour 875 € HT. L'entreprise CASTRES réalise également les travaux de génie civil (création de quatre massifs bétons) pour 4 410 € HT .

Le conseil Municipal avec 12 voix Pour et une abstention retient le devis de la société CASTRES Equipement pour un montant de 24 341.09 € TTC.

DELIBERATION POUR LA CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES POUR LA STATION-SERVICE

Considérant la demande de Monsieur LANDIER Jean-François de la Trésorerie de la commune, concernant les encaissements de régie de recette de la station-service, le Conseil Municipal décide à 12 voix POUR et 1 voix Contre, de nommer un régisseur titulaire et un régisseur suppléant auprès de la Trésorerie. Madame DHENAIN Martine est nommée régisseur titulaire et Monsieur MOULIN Maxime régisseur suppléant. Cette fonction consistera à percevoir les encaissements de la station-service et à transmettre ces paiements à la trésorerie (consignés sur un registre). Ils percevront une indemnité en fonction des ventes de carburants.

Le Conseil Municipal autorise également Monsieur le Maire à prendre les arrêtés correspondant à la création de la régie ainsi qu'à la nomination d'un régisseur et d'un régisseur suppléant.

DELIBERATION CONCERNANT LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION BOUYGUES TELECOM

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'une convention de location d'un emplacement pour relais téléphonique avait été signé avec la société Bouygues Télécom, désormais dénommée société INFRACOS du fait du partenariat entre Bouygues Télécom et SFR.

Il y a donc lieu de signer une nouvelle convention avec la société INFRACOS.

Cette convention a pour but d'autoriser la société INFRACOS à installer sur les emplacements mis à disposition une station radioélectrique composée des équipements techniques suivants :

-Une zone technique au sol ;

-Des armoires techniques (et le cas échéant des dispositifs de climatisation) ;

-Des câbles, branchements et autres raccordements.

Le montant annuel de la redevance est de 4 000 € HT. La redevance et l'indemnité sont indexées de 2% chaque année.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à 12 voix Pour et une abstention d'autoriser Mr le Maire à signer la convention et tous les documents afférents.

PROGRAMME DU 30 AVRIL 2017 – SOUVENIR DES DEPORTES

Mr le Maire informe que la commémoration du Souvenir des déportés aura lieu en même temps que celle du 8 mai.

PROGRAMME DU 8 MAI 2017

Le programme de la cérémonie du 8 mai 2017 est fixé comme suit :

- 11h 00 Messe en l'Eglise
- 11 h 45 Commémoration au Monument aux Morts - dépôt de gerbe
- 12 h Vin d'honneur à la Mairie

QUESTIONS DIVERSES

-Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la prochaine permanence concernant l'action du conseil départemental « Bus pour l'emploi », aura lieu à SONGEONS, Place de la Halle le Mardi 2 Mai 2017 de 9h45 à 12h30.

-Monsieur le Maire fait lecture au Conseil Municipal du courrier de remerciement de l'EMION pour l'attribution de la subvention de 500€ contribuant au bon déroulement du récital de piano du 2 avril à Gerberoy.

-Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'EMION organise un concert DUO ACCORDEON/FLUTE le 19 Mai 2017 à 20H30 à l'église de FONTENAY TORCY.

- Monsieur le Maire informe également le Conseil Municipal de l'organisation par la CCPV de l'EDUC'TOUR, un circuit touristique organisé le samedi 22 avril de 10h00 à 18h30 moyennant une participation de 10€ par personne.

-Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une invitation à l'Assemblée Générale annuelle de Ciné Rural qui aura lieu le Mercredi 26 avril 2017 à VILLERS-ST-SEPULCRE, Salle Charlie Chaplin.

-Monsieur Robert MABILLOTTE informe le Conseil Municipal qu'il faut penser à la peinture du tennis.

-Monsieur Jean-Claude BAGUET informe le Conseil Municipal qu'a eu lieu le 18 Mars 2017 une opération Hauts de France Propre.

-Monsieur Loïc TAPISSIER informe le Conseil Municipal que le prochain Bulletin sera édité entre le 15 et le 20 Mai. Les documents préparatoires pour l'établissement du Bulletin sont à fournir pour le 25 Avril.

-Monsieur Frédéric LANGLOIS informe le Conseil Municipal que l'UCAS est d'accord pour reprendre la course de vélo avec le partenariat du comité des fêtes. Monsieur LANGLOIS souhaiterait le soutien du comité des fêtes pour l'organisation de la Brocante du 7 Mai.

-Monsieur LANGLOIS informe également le Conseil Municipal de l'exposition de solex, vélomoteurs, voitures anciennes et d'exception le 18 Juin 2017 de 10h30 à 12h15.

-Madame Annick DUPONT informe le Conseil Municipal que l'élection de Miss SONGEONS aura lieu le 14 Mai 2017, un repas est prévu.

- Monsieur Patrick DELANDE demande au Conseil Municipal que le terrain autour du presbytère soit nettoyé, des devis pour des caméras de surveillance dans le Bourg et que le dispositif de voisins vigilants soit remis à l'ordre du jour.

- Madame Isabelle DESHAYES demande une copie du courrier concernant les problèmes d'eaux potables.

- Madame Isabelle DESHAYES sollicite Monsieur DUMARS en tant que président du SIVOS sur la manière de résoudre le retard des factures de cantine. Monsieur DUMARS informe que suite au changement de secrétaire du SIVOS, il a été constaté un retard dans l'envoi des factures. La secrétaire intérimaire a indiqué faire le nécessaire dans les meilleurs délais. Les factures de cantine seront envoyées avec une proposition d'étalement pour le paiement, comme convenu avec le trésorier de FORMERIE-SONGEONS.

- Madame Sophie FOUCAULT fait le compte-rendu de la réunion qui s'est tenue à la bibliothèque en mars ; chacun a pu réaliser un compte-rendu sur les activités et animations passées, en cours et à venir ; le fonctionnement de la bibliothèque semble donner satisfaction pour tous.

Madame FOUCAULT informe le Conseil Municipal que la page Facebook de la commune est opérationnelle.

Séance levée à 23 heures 50 minutes

Prochaine réunion le mardi 09 Mai 2017 à 19 h 30